



DENOMINATION DE LA LISTE :

N°	Nom	Prénom	Année naissance	Domicile (adresse complète)	Signature	Contrôle (laisser en blanc)
				Rue : NP : Localité :		
				Rue : NP : Localité :		
				Rue : NP : Localité :		
				Rue : NP : Localité :		
				Rue : NP : Localité :		

- Chaque dossier de candidature doit être appuyée par **au moins trois personnes** membres du corps électoral de la commune. Il n'y a pas de limite supérieure.
- Nul ne peut parrainer plus d'un dossier de candidature pour une même élection.
- Une personne candidate peut parrainer son propre dossier de candidature.
- Nul ne peut retirer sa signature une fois le dossier déposé au Greffe municipal.
- Les noms des signataires peuvent être consultés au Greffe municipal.